

RCS : EVREUX
Code greffe : 2702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00276
Numéro SIREN : 489 418 335
Nom ou dénomination : LIC FORMATION

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2020 sous le numéro de dépôt 3853

Greffe du tribunal de commerce d'Evreux



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 28/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/3853

Type d'acte : Décision(s) de l'associé unique
Changement de président

Déposant :

Nom/dénomination : LIC FORMATION

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 489 418 335

N° gestion : 2006 B 00276

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU
20 JUILLET 2020

«

L'an deux mille vingt,
Le vingt juillet,
À douze heures,
Au Cabinet Calinaud David Avocats, sis 35, boulevard Malesherbes – 75008 Paris.

(...)

PREMIERE DECISION

(Constatation de la démission de Madame Nadine Lefebvre de son mandat de Présidente de la Société)

L'associée unique, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de Madame Nadine Lefebvre, prend acte de la démission de cette dernière au titre de ses fonctions de Présidente de la Société.

Conformément à la proposition formulée par Madame Nadine Lefebvre aux termes de sa lettre de démission de ses fonctions de Présidente et par dérogation aux stipulations de l'article 14 des statuts de la Société, la démission de cette dernière prendra effet à l'issue de la nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire décidée par l'associée unique.

DEUXIEME DECISION

(Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire)

Compte tenu de la démission de Madame Nadine Lefebvre de ses fonctions de Présidente de la Société constatée ci-avant, l'associée unique, en application des stipulations des statuts de la Société, doit se prononcer sur la nomination d'un nouveau Président de la Société.

À cet effet, l'associée unique désigne en qualité de Président de la Société pour une durée indéterminée :

Medicis Invest

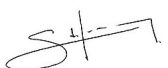
Société par actions simplifiée à associé unique au capital de €20.000,
Siège social : Zone artisanale des Champs Chouette – 27600 Saint-Aubin-sur-Gaillon
885 006 627 RCS Evreux

La Présidente est tenue de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

La Présidente est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans les limites de l'objet social et de la compétence dévolue à la collectivité des associés ou à l'associée unique, selon la situation.

La nomination de la société Medicis Invest prendra effet à l'issue des présentes délibérations.

La société Medicis Invest, représentée par son Gérant, Monsieur Nordine Boujnane, après avoir pris connaissance des statuts de la Société, déclare accepter le mandat de Présidente qui lui est confié, satisfaire aux conditions légales et n'être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.



(...)

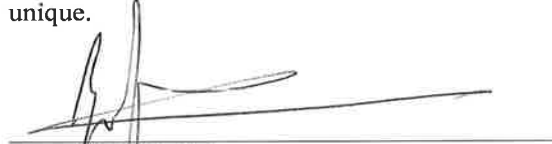
SIXIEME DECISION

(Pouvoirs)

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité, et autres qu'il appartiendra.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à douze heures et quarante minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé, par l'associée unique.



La société Medicis Invest
Représentée par Monsieur Nordine Boujnane
Associée unique

»

Page 2 sur 2

